

République française



Département du Cantal

COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 29 mars 2023

Membres en exercice :

Date de la convocation: 15/03/2023

11

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine

MAISONNEUVE

Présents: 9

Votants: 10

Présente : Maria Diarra BARLIT. Sébastion BAV

<u>Présents</u>: Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie

Pour: 10

CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Contre: 0

Absent représenté : Cécile MOMMALIER par Robert DELPRAT

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Marie-Pierre BABUT

Objet: Vote du compte administratif - veyrieres - DE 2023 003

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de MAISONNEUVE Catherine, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par MAISONNEUVE Catherine après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	39 181.12			15 795.52	39 181.12	15 795.52
Opérations exercice	179 222.93	213 595.75	145 487.02	279 328.83	324 709.95	492 924.58
Total	218 404.05	213 595.75	145 487.02	295 124.35	363 891.07	508 720.10
Résultat de clôture	4 808.30			149 637.33		144 829.03
Restes à réaliser	53 200.00	26 546.00			53 200.00	26 546.00
Total cumulé	58 008.30	26 546.00		149 637.33	53 200.00	171 375.03
Résultat définitif	31 462.30			149 637.33		118 175.03

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.



4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à VEYRIERES, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire Catherine MAISONNEUVE Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 3 1/MARS 20023

le 3 1/ MAN) 22/1/21 et publié ou notifié - 4 AVR 2023

RF PREFECTURE DU CANTAL

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 31/03/2023
015-211502547-20230329-DE_2023_003-DE